

Amélioration des accès au pont de Tancarville

Infos routières

La circulation routière

L'organisation des travaux a été conçue pour maintenir la circulation des véhicules légers et des poids lourds dans les deux sens de circulation toute la durée du chantier. Seuls les convois exceptionnels de catégorie 2 et 3 seront partiellement impactés par le chantier. Un itinéraire de substitution a été préparé à leur attention (voir site internet).



Consignes de sécurité aux abords des chantiers

Au volant, à proximité et dans la traversée des zones de chantiers, il est nécessaire de redoubler de vigilance et de respecter les limitations de vitesse : **des hommes travaillent près des voies de circulation !**

Service d'exploitation du pont de Tancarville

Pour connaître les conditions de circulation sur le pont, consultez le répondeur du Service d'exploitation du pont de Tancarville. Tél. : **02 35 39 65 60**



Pour plus d'information sur l'avancement du chantier, consultez le site internet de la CCI : **www.pontsnormandietancarville.fr**

Planifiez vos déplacements et suivez le trafic routier

Centre d'information et de gestion du trafic

Pour la Seine-Maritime, un opérateur vous répond du lundi au vendredi de 6h à 20h. Tél. : **0.820.076.776** - **www.inforoute-nordouest.fr**

Réseau SANEF - SAPN

Tél : 09.708.08.709 (appel non surtaxé)
Radio Sanef 107.7 - **www.sanef.com**
Sur mobile : **www.circulez-malin.fr**



Maître d'ouvrage : CCI le Havre - Esplanade de l'Europe - BP 1410 - 76067 Le Havre cedex - **ponts@seine-estuaire.cci.fr**

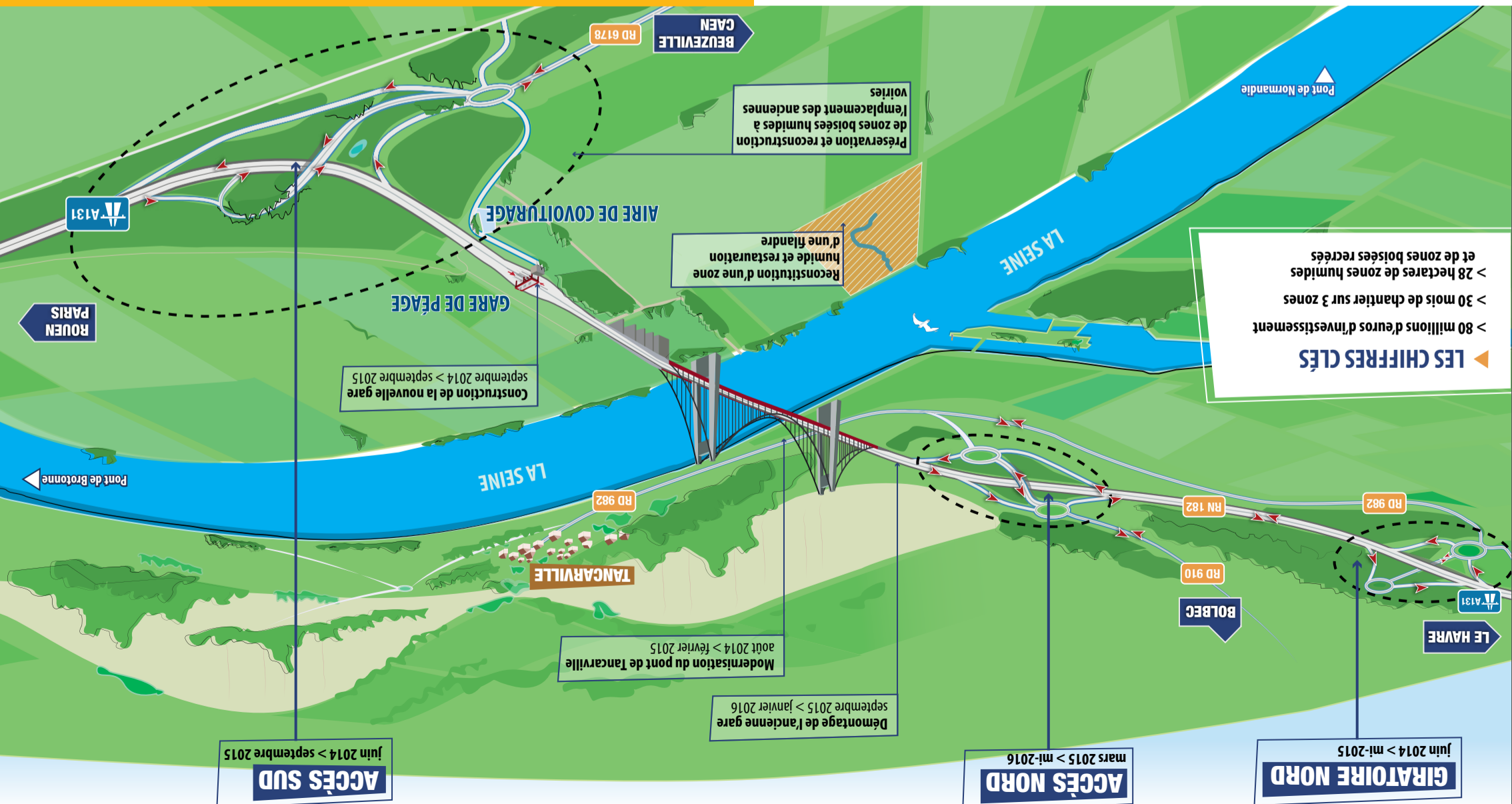
CCI du Havre - Mai 2014 - Pixell - www.pixell.fr - Crédits photos : Patrick Boulen - Maison de l'Estuaire - Ne pas jeter sur la voie publique

Juin 2014 - Juin 2016



Sécurité et fluidité
du trafic routier

Intégration paysagère
et environnementale



La Chambre de Commerce et d'industrie du Havre lance un programme d'amélioration des accès au Pont de Tancarville, dont elle est concessionnaire. Ces futurs aménagements permettront d'améliorer la sécurité des usagers, la fluidité du trafic routier et l'insertion de l'ouvrage dans son environnement. Cette démarche permet également d'accompagner le développement économique et portuaire du territoire.

Pourquoi ce projet ?

Chaque jour, 18.000 véhicules* empruntent le pont de Tancarville, dont 25% de poids lourds. Ce chiffre dépassera les 22.500 véhicules* d'ici 2030. Si le pont de Tancarville est en capacité d'absorber ce trafic, il est impératif de fluidifier et de sécuriser le flux principal entre Le Havre et Paris, ainsi que les flux secondaires qui desservent les communes avoisinantes. Les accès au pont sont aujourd'hui sous-dimensionnés : les ralentissements se multiplient aux heures de pointe sur les deux rives et les risques d'accidents augmentent.

* en moyenne



Un projet respectueux de l'environnement

Ce projet s'inscrit dans un environnement sensible, comptant des zones naturelles protégées. Ce contexte à fort enjeu a conduit la CCI du Havre à inscrire ce sujet au cœur de son projet au même titre que les enjeux techniques et financiers. Cela se traduit notamment par le retraitement des eaux de ruissellement et un projet d'intégration paysagère très ambitieux, respectueux des espèces locales. Il prévoit de révéler des marqueurs paysagers spécifiques tels que les zones humides le long de la Seine et le Marais Vernier.



être créés dont 16 hectares à l'extérieur du projet par réaménagement de parcelles et gestion extensive en prairies humides. D'autres mesures d'accompagnement prévoient la restauration d'une filandre (système d'écoulement des eaux et zone de refuge et de reproduction pour la faune).

Les autres impacts positifs du projet sur l'environnement :

- Réduction de la pollution de l'air, des nuisances acoustiques, de la pollution lumineuse,
- Gestion des aménagements paysagers avec intégration d'aires de covoiturage.

Aménagements complémentaires

Pont de Tancarville

Le projet prévoit la modernisation de certains équipements du pont : renforcement des garde-corps, modernisation de l'éclairage, mise en place d'une conduite d'eau potable et d'un système de collecte des eaux de ruissellement, installation d'un système de défense incendie.

• Interventions : août 2014 > février 2015

Déplacement de la gare de péage

Actuellement enclavée entre deux falaises au Nord, les objectifs de sécurité et de fluidité du projet ne permettent pas de maintenir la gare à son emplacement actuel. Elle sera donc déplacée au sud. L'équipement de la gare de péage permettra de répondre aux attentes de la clientèle avec le déploiement d'équipements modernes et fiables

destinés à apporter plus de fluidité et de simplicité lors des passages au péage.

- Construction de la nouvelle gare : septembre 2014 > septembre 2015
- Démontage de l'ancienne gare : septembre 2015 > janvier 2016



FUTURE GARE DE PÉAGE

© Franck et Olivier Dufflo

3 zones concernées

Le chantier démarrera en juin 2014 avec une livraison de la partie routière prévue pour juin 2016, et des derniers aménagements paysagers pour fin 2016. La circulation sera maintenue pendant toute la durée du chantier.

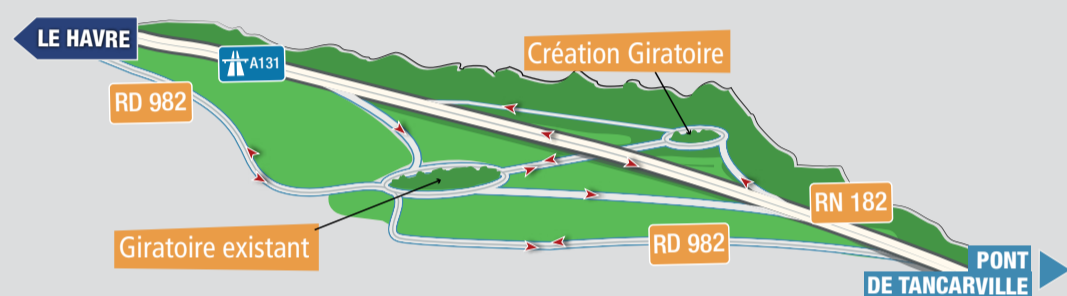
Giratoire nord

Chantier : juin 2014 > mi-2015

Circulation : largeurs de voies réduites (2x3,50 m)

Un accès direct sera créé entre la fin de l'autoroute et la rampe d'accès au pont pour que le flux principal, reliant Paris au Havre, ne soit plus interrompu par les autres véhicules. L'accès au rond-point actuel sera toujours possible dans les deux sens de

circulation, ainsi que l'accès à la route des convois exceptionnels. Cette solution devrait résoudre le double point de congestion actuel aux heures de pointe : la fin de l'autoroute et la RD982 desservant la zone industrielle de Notre-Dame-de-Gravenchon.



Accès nord

Chantier : mars 2015 > mi-2016

Circulation : largeurs de voies réduites (2x3,50 m)

À l'emplacement de l'actuelle gare de péage, une sortie à droite dans chaque sens de circulation permettra l'accès aux communes voisines, sans gêner

le flux principal Le Havre/Paris. Un ouvrage d'art enjambera le flux principal pour restaurer tous les échanges avec les voies secondaires.



Accès sud

Chantier : juin 2014 > septembre 2015

Circulation : largeurs de voies réduites (2x3,50 m)



Le rond-point actuel est amené à disparaître au profit d'un nouvel aménagement. Les voiries d'accès actuelles seront partiellement conservées et réaménagées pour le déplacement des vélos et piétons.